

Le site du Bois-de-la-Roche se distingue par la grande diversité de ses valeurs patrimoniales, faisant de ce lieu un ensemble exceptionnel aux diverses facettes.

Le site est remarquable en raison de ses **valeurs historiques, paysagères et architecturales**, créant une rare capacité d'évocation de l'évolution des manières d'occuper le territoire. Il témoigne d'abord de l'établissement de la colonie française et des pratiques agricoles de subsistance qui ont perduré jusqu'au début du XX^e siècle. Le parcellaire d'origine, toujours lisible, accompagne les maisons de ferme Eustache-Rouleau et Joseph-Lalonde, des maisons de pierre remarquables pour leur ancienneté, construites par le maçon Charles Brunet au début du XIX^e siècle, ainsi que les vestiges possibles d'occupations plus anciennes. Le site témoigne aussi du mouvement de villégiature ayant marqué le développement de l'ouest de l'île de Montréal à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, en raison du déploiement du réseau ferroviaire rendant ce territoire attrayant pour les familles de la bourgeoisie d'affaires montréalaise. Le domaine agricole du Bois-de-la-Roche, établi entre 1886 et 1908 par le sénateur et homme d'affaires Louis-Joseph Forget, à partir de fermes existantes, est à ce titre un éloquent exemple. Aux fermes d'origine, Forget ajoute des bâtiments agricoles d'une grande **qualité architecturale**. Conçus par les frères Edward et William Sutherland Maxwell, des architectes qui ont laissé une oeuvre notoire, la grange-étable et l'écurie créent un effet de mise en scène et d'unité, que d'autres constructions subséquentes viendront consolider. Ainsi grâce à son intégrité et son authenticité, le site se découvre à la manière d'un voyage dans le temps et offre au regard un des rares paysages de l'île de Montréal peu perturbé par l'occupation humaine. En outre, il constitue une mosaïque de milieux naturels offrant une grande diversité d'habitats pour la faune et la flore.

Le site du Bois-de-la-Roche prend vie grâce à l'articulation de ses valeurs d'**usage, sociale et documentaire** qui l'inscrivent dans le présent et l'avenir. D'abord, il se démarque dans l'agglomération montréalaise pour la rareté et l'ancienneté de son usage agricole sur une si vaste échelle. La remise en culture récente d'une grande partie des terres et le potentiel d'évocation de pratiques agricoles pré-industrielles des bâtiments de ferme sont porteur d'une **valeur éducative** forte. Les possibilités de documentation auprès des résidents et anciens employés offrent un bon potentiel de connaissance du lieu et des modes de vie qui y sont associés. L'engagement des descendants de la famille Forget et d'autres citoyens dans sa sauvegarde vient aussi soutenir cette valeur éducative.

Le site du Bois-de-la-Roche est l'un des rares sites montréalais où autant de dimensions s'articulent et s'enrichissent mutuellement de sorte que sa valeur d'ensemble est bien plus que la somme de ses parties.



Localisation du site. Source : Bing Maps



Vue oblique. Source : Lafontaine Soucy, 2016, (Bing Maps)

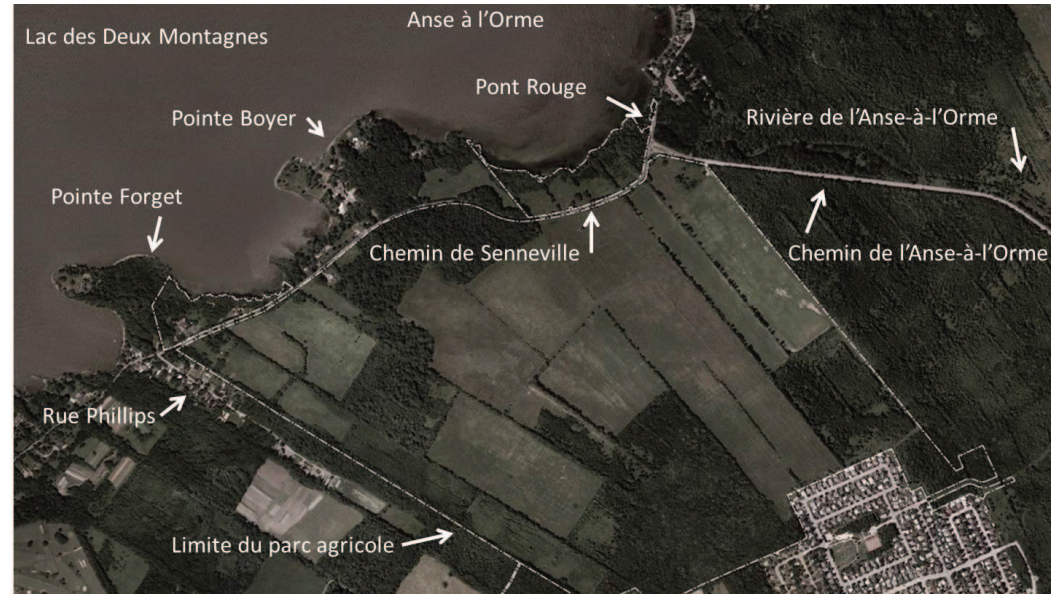
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

TERRITOIRE À L'ÉTUDE

Le site du Bois-de-la-Roche comprend la propriété de la Ville de Montréal désignée comme parc agricole du Bois-de-la-Roche, mais prend en compte les éléments adjacents qui lui sont associés, notamment la pointe Forget, la rue Phillips, la pointe Boyer, la maison Joseph-Lalonde et le pont de l'Anse à l'Orme (pont Rouge).

Pour les fins du présent document, lorsqu'on voudra désigner spécifiquement la propriété de la Ville, il sera question du parc agricole.



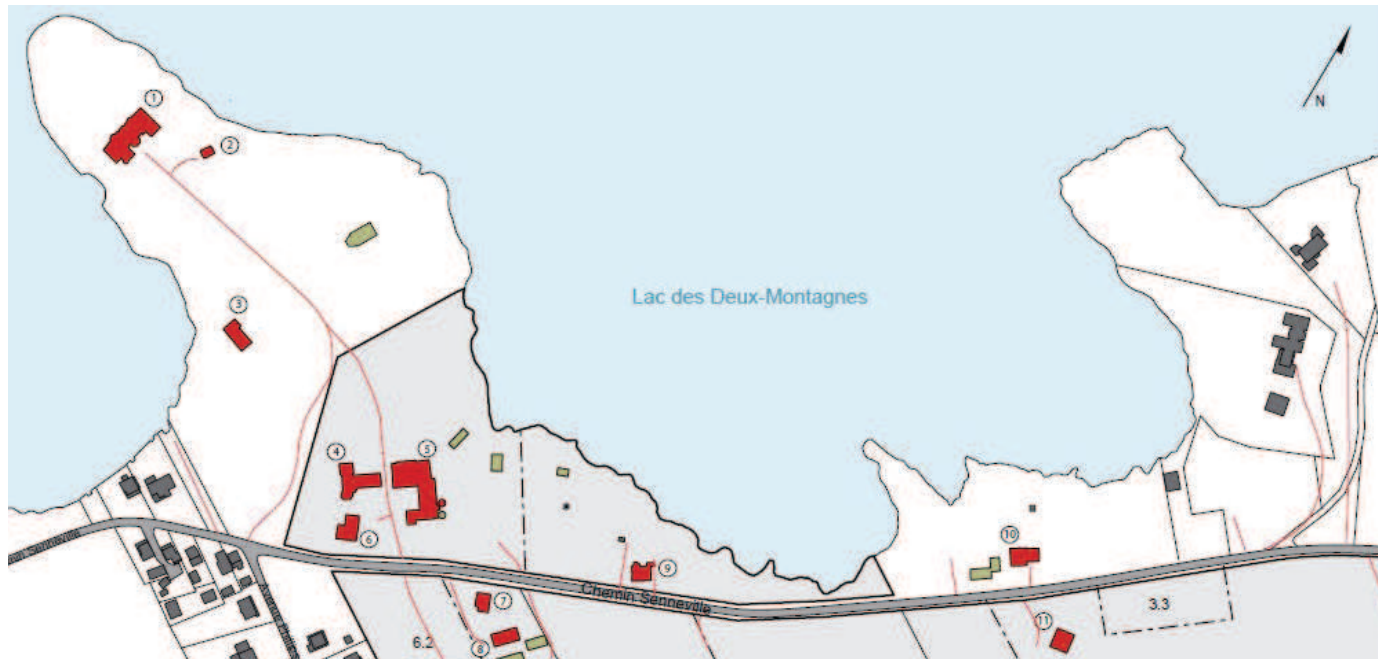
DÉSIGNATIONS PATRIMONIALES ET AUTRES DÉSIGNATIONS

- La **Loi québécoise sur la protection du territoire et des activités agricoles** inclut le parc agricole du Bois-de-la-Roche à la zone agricole permanente.
- La **Loi canadienne sur les lieux et monuments historiques** désigne la portion nord du Village de Senneville, incluant le parc agricole, à titre de Lieu historique national du Canada de l'Arrondissement-Historique-de-Senneville
- Le **Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal** indique qu'une portion du parc agricole fait partie des bois et corridors forestiers métropolitains et fait partie des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.
- Le **Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal** assigne au parc agricole à la fois un statut d'intérêt au niveau patrimonial et naturel, soit : secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle, secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel, milieu naturel protégé (écoterritoires de la forêt de Senneville et du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme). De plus, le chemin de Senneville est identifié comme tracé fondateur et route du parcours riverain.
- Le **Plan d'urbanisme du Village de Senneville** reconduit les désignations du Schéma. Le **Règlement sur les PIIA** qui en découle reconnaît l'intérêt patrimonial de plusieurs des bâtiments d'intérêt du site ainsi que des murets de pierre.

SITES ARCHÉOLOGIQUES INSCRITS À L'INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC

- Site de la maison Eustache-Rouleau, BiFI-010 (dans le parc agricole)
- Site du Fort Senneville BiFI-002 (à proximité)

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX



- 1 Château
- 2 Station de pompage, garage
- 3 Glacière, garage
- 4 Écurie
- 5 Grange-étable
- 6 Maison du fermier
- 7 École de rang
- 8 Caveau
- 9 Maison Eustache-Rouleau
- 10 Maison Joseph-Lalonde
- 11 Maison des employés

Source : Lafontaine Soucy, 2016



Source : Fouzi Ouadhi, 2012



Source : Fouzi Ouadhi, 2012



Source : Lafontaine Soucy, 2015



Source : Lafontaine Soucy, 2015



Source : Ville de Montréal, 2008



Source : Lafontaine Soucy, 2015



Source : Ville de Montréal, 2005



Source : Ville de Montréal, 2010



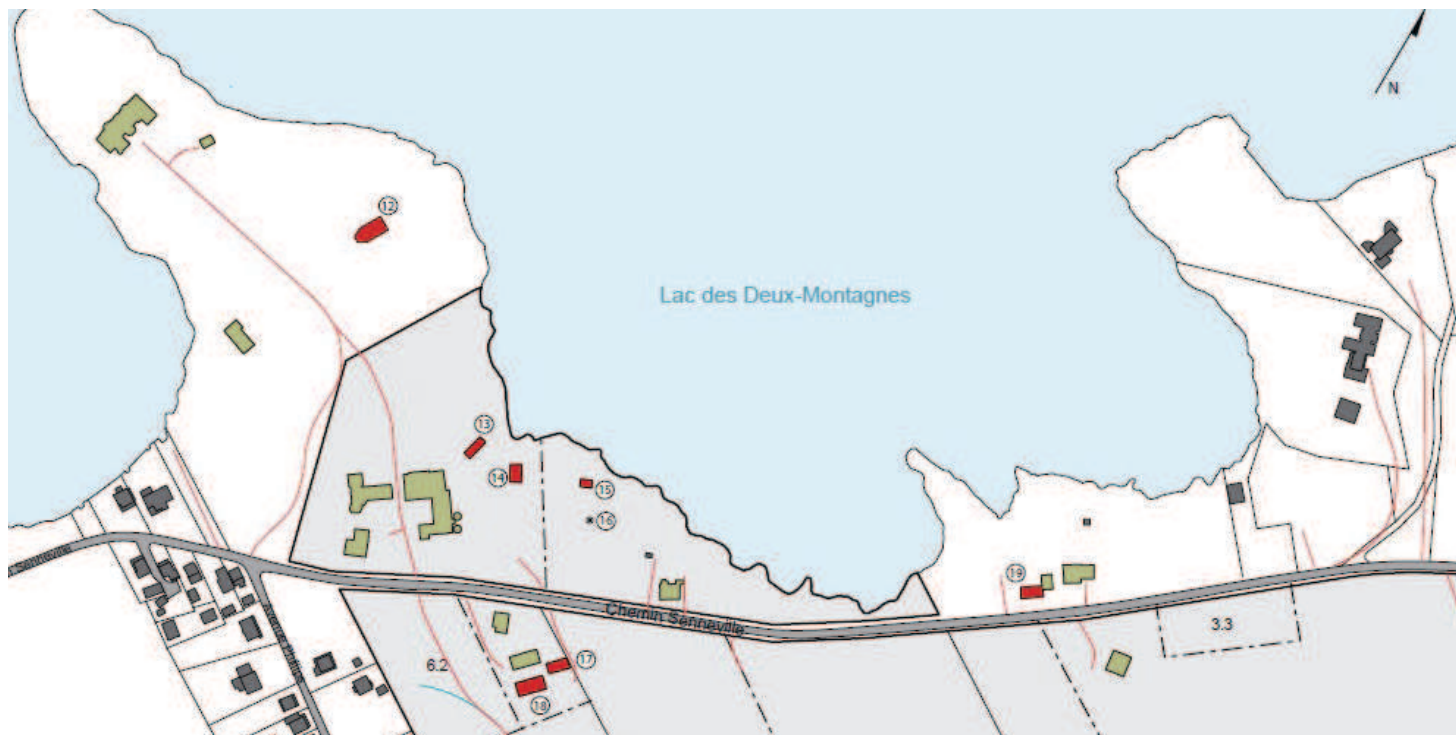
Source : Ville de Montréal, 2010



Source : Ville de Montréal, 2008

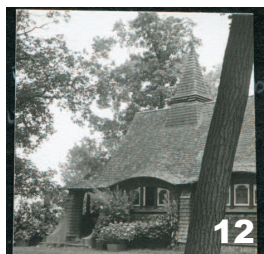
SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE
Senneville

ÉLÉMENTS DISPARUS OU SOUS FORME DE VESTIGES



- 12 Chapelle
- 13 Poulailler
- 14 Porcherie
- 15 Glacière
- 16 Manège
- 17 Atelier de mécanique
- 18 Garage d'entreposage
- 19 Serre

Source : Lafontaine Soucy, 2016



Source : Collection Marianne Roy



Source : Collection d'architecture canadienne, Université McGill



Source : Communauté urbaine de Montréal, 1983.



Source : Lafontaine Soucy, 2015.



Source : Ville de Montréal, 2007.

Note : Les vestiges de la porcherie, de la glacière et du garage ne sont pas illustrés ci-haut.

SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE
Senneville

UNITÉS DE PAYSAGE



- 1 Noyau bâti 1
- 2 Noyau bâti 2
- 3 Champs 1
- 4 Rive 1
- 5 Pointe Forget
- 6 Friche 1
- 7 Rue Phillips
- 8 Champs 2
- 9 Boisé 1
- 10 Boisé 2
- 11 Pointe Boyer
- 12 Rive 2
- 13 Friche 2
- 14 Ruisseau
- 15 Friche 3
- 16 Quartier résidentiel 1
- 17 Rive résidentielle 1
- 18 Quartier résidentiel 2
- 19 Rive résidentielle 2
- 20 Champs 3
- 21 Lac

Source : Civiliti, 2016



1

Source : Civiliti, 2015



3

Source : Civiliti, 2015



9

Source : Civiliti, 2015



12

Source : Civiliti, 2015



15

Source : Civiliti, 2015

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

SYNTHÈSE HISTORIQUE

Avant 1663

À la confluence de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent, le lieu est fréquenté depuis des temps immémoriaux par les peuples amérindiens. Ceux-ci profitent de ces voies de navigation pour tisser un vaste réseau d'échanges. Le secteur a fort probablement été occupé par des populations de chasseurs-cueilleurs profitant des ressources halieutiques et du gibier, mais peut-être aussi par certains groupes d'agriculteurs comme les Iroquoiens du Saint-Laurent.

1663-1854

En **1663**, l'île de Montréal devient propriété des sulpiciens qui en sont les premiers seigneurs. Son extrémité ouest constitue une position stratégique militaire et commerciale à l'embouchure de la rivière des Outaouais, une grande voie de communication pour atteindre les Grands lacs, sur la route des fourrures. Il s'agit aussi de la frontière ouest de l'occupation française de la vallée du Saint-Laurent. Les sulpiciens subdivisent le territoire pour l'ouvrir à la colonisation, mais l'ouest de l'île tarde à être occupé. L'abbé d'Urfé établit la mission apostolique de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Isle qui dessert les quelques habitants de l'ouest de l'île. En **1671**, la mission est découpée en cinq fiefs. Un de ceux-ci, le fief de Boisbriand, correspond à l'actuel territoire de Senneville. Il est concédé à Michel Sidrac Du Guyé en **1672** ; Jacques LeBer en devient l'unique propriétaire en **1685**. Son fils Jacques LeBer de Senneville en hérite et fait construire un poste de traite fortifié. En **1689**, quelques mois après le massacre de Lachine, les Français remportent une bataille contre des Iroquois sur le lac des Deux Montagnes, ce qui redonne espoir au projet de colonisation. En **1722**, après la construction d'une église dédiée à sainte Anne, la paroisse répondra au toponyme de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle. Le territoire est marqué par l'agriculture jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. La majorité des concessions faisant partie du site du Bois-de-la-Roche ont été occupées pendant une centaine d'années par les mêmes familles qui exploitent la terre pour leur subsistance : les Rouleau, Poudret dit Lavigne et Lalonde.

1855-1886

À partir de **1855**, le village de Sainte-Anne-de-Bellevue est relié au centre-ville de Montréal par le chemin de fer du Grand Tronc, ce qui attire de plus en plus de villégiateurs. Leur arrivée dans le secteur contribue à la transformation de l'agriculture telle que pratiquée depuis le XVIII^e siècle en stimulant la vente de fermes et le lotissement de terres. Des notables tels que John Joseph Caldwell Abbott, maire de Montréal de 1887 à 1889 et premier ministre du Canada en 1891-1892, Richard Bladworth Angus, homme d'affaire et collectionneur d'art et James Morgan, commerçant, font aménager de vastes domaines qu'ils utilisent comme lieux de villégiature.



1893. Source : archives Notman, musée McCord

Louis-Joseph Forget (Terrebonne, 1853 -- Nice, 1911)

Fils de François Forget et d'Appoline Ouimet. Commis dans une maison de courtage, il épouse en 1876 Maria Raymond et fonde la même année sa propre firme, la L.J. Forget, qui deviendra la plus importante firme de courtage à Montréal. Il est président de la Compagnie des Chemins de fer de Montréal en 1892 et veille à l'électrification du réseau. Parmi ses affaires les plus éclatantes, il crée la Montreal Light Heat and Power Company en 1901 et la Dominion Textile en 1905. Il est aussi le premier Canadien-Français à devenir membre du conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer du Canadien Pacifique en 1904. Il fut également président du conseil d'administration de l'Université Laval, sénateur et premier maire de Senneville.



Plusieurs terres agricoles de l'ouest deviennent la propriété de gentlemen farmers comme domaines de villégiature. Pinsonneault, *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard*, 1907. Source : BANQ

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

SYNTHÈSE HISTORIQUE (SUITE)

1886-1911

En **1886**, le sénateur Louis-Joseph Forget acquiert le lot 6 et construit une vaste maison et quelques dépendances sur la pointe selon les plans de l'architecte John William Hopkins. Il réorganise les bâtiments le long du chemin en remplaçant l'ancienne maison de bois par une maison de pierre pour héberger le fermier et en créant un axe de circulation menant à des remises et une nouvelle écurie. En **1891**, Forget agrandit son domaine en acquérant le lot 3 de la succession de Joseph Lalonde, avec sa maison en pierre datant du début du XIX^e siècle. En **1895**, le territoire de Senneville est détaché de Sainte-Anne-de-Bellevue pour se constituer en village. Louis-Joseph Forget en devient le premier maire. Son manoir est détruit par les flammes en **1896** et reconstruit selon les plans de l'architecte Edward Maxwell. Les frères Olmsted, architectes paysagistes de Brookline (Massachusetts), sont quant à eux mandatés pour aménager le parc et les chemins d'accès tout autour du manoir. En **1902**, l'architecte-paysagiste Frederick Gage Todd est engagé pour dessiner un plan de localisation de quatre maisons et leurs allées à la pointe Boyer, probablement pour les filles de Louis-Joseph Forget et Maria Raymond. Edward Maxwell est aussi embauché avec George C. Shattuck, puis avec son frère William Sutherland pour concevoir des bâtiments de l'exploitation agricole **entre 1899 et 1905**. Les lots 7, 5, 4, 1 et 2, sont acquis graduellement jusqu'en **1908**, de manière à constituer un vaste domaine agricole. De nombreux employés viennent s'installer à proximité du domaine, plusieurs sur la rue Phillips, ouverte en **1910**.

1911-1962

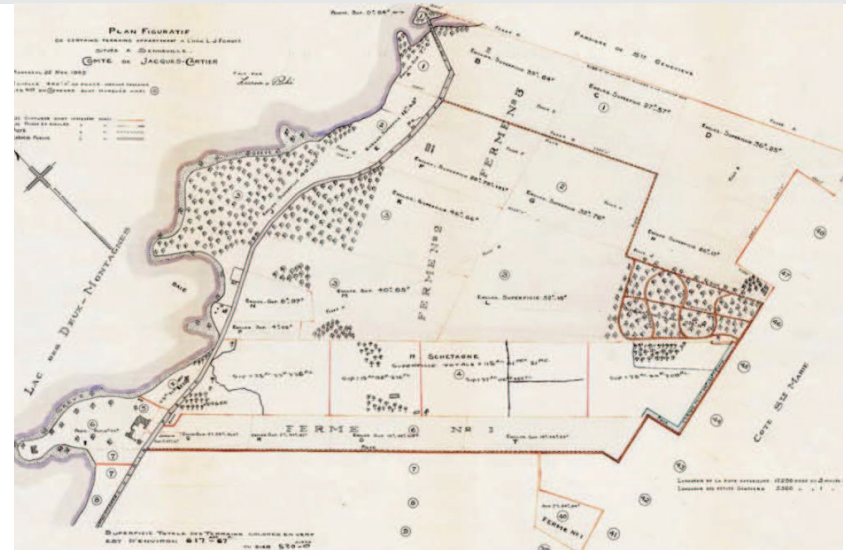
Au décès de Louis-Joseph Forget, qui survient en **1911**, le domaine est légué à ses descendants par l'entremise d'une fiducie. Sa veuve, Maria Raymond, habite le château avec sa fille, Alice Loulou Forget, épouse Skinner. C'est elle qui prendra en charge la propriété au décès de Maria Raymond en **1925**. Pendant cette période, le couple Skinner poursuit l'élevage de bovins de race. La maison de ferme du lot 2 est démolie et la maison du fermier incendiée en 1924 est reconstruite. La pointe Boyer, d'abord destinée à accueillir les maisons des filles du couple Forget Raymond, est bâtie peu à peu jusqu'en 1933 et une nouvelle maison est construite pour héberger les employés de la ferme, sur le terrain face à la maison Lalonde. En **1960**, la fiducie familiale des Forget acquiert l'école de rang et son terrain.



Maria Raymond (1859 -- Montréal, 1925)

Fille de Gustave Adolphe Raymond et de Mathilde Philomène Goulette. De son mariage avec Louis-Joseph elle aura cinq enfants : Alice, Raymond, Blanche, Marguerite et Pauline. Elle contribuera activement à la mise en service du sanatorium du Sacré-Coeur de Montréal fondé par les Soeurs de la Providence.

Source : archives Notman, musée McCord, 1893.



Les fermes acquises par Forget et la ferme de Schetagne qu'il n'a pas encore acquise à ce moment. Lacroix et Piché. *Plan figuratif*, 1905. Source : Archives du Service des grands parcs.



Les bâtiments de ferme conçus par les frères Maxwell, les bosquets et les chemins. Source : Ville de Montréal, photos aériennes, 1949.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

SYNTHÈSE HISTORIQUE (SUITE)



Alice Loulou Forget (Sainte-Anne-de-Bellevue 1877 -- Senneville, 1977)

Fille aînée du couple Forget, elle épouse l'avocat Waldo Withier Skinner en 1907. Le couple habite le château du Bois-de-la-Roche après le décès de Maria Raymond en 1925 et prend en charge l'administration du domaine. Jusqu'à sa mort en 1977, Loulou continue de gérer le domaine hérité de son père.

Source : Archives famille Forget

1962-1991

En **1962**, la Société Bois-de-la-Roche inc. est créée pour faciliter la gestion et la mise en valeur du domaine agricole. Loulou Skinner étant âgée, ce sont les frères Louis G. et Talbot Johnson, fils de Pauline Forget, qui restent activement impliqués dans la gestion de la ferme. La Société poursuit l'élevage de bovins de race, dont des vaches Aberdeen Angus, en plus de porcs, moutons et poules. Les vastes terres servent de pâturages ou sont ensemencées pour y faire pousser les céréales et le fourrage nécessaires pour nourrir les animaux. À la fin des années **1970**, le Bois-de-la-Roche est dans la mire de citoyens, d'écologistes et de descendants de la famille qui souhaitent préserver cet espace rural du développement urbain. Parmi eux, Léo Viau et le professeur d'écologie Pierre Dansereau. Léo Viau crée l'Association du parc agricole de Montréal et le premier rapport de Pierre Dansereau est déposé en **1979**. Vers la fin des années 1980, Bois-de-la-Roche inc. se met à la recherche d'un acheteur potentiel pour le domaine agricole. En **1986**, on assiste à un morcellement partiel du domaine avec la vente de la pointe Forget, où se trouve le manoir, à un particulier. En 1987, un rapport de Pierre Dansereau note l'état de délabrement de la ferme et un abandon des activités agricoles. Un concept d'aménagement est alors développé pour mettre en valeur la faune et la flore associées à l'agriculture ancienne et moderne. Le projet n'est pas réalisé.

1991-aujourd'hui

En **1991**, la communauté urbaine de Montréal acquiert un territoire de 190 hectares pour constituer un parc agricole destiné à protéger les derniers espaces verts de l'île. Une vaste équipe de consultants dépose un plan directeur en **1995**. Le projet ne sera jamais réalisé faute de financement. Certaines maisons sont louées, plusieurs vestiges sont démolis et des interventions de consolidation sont effectuées sur des bâtiments mais sans plus. La Société pour le développement et la promotion du Bois-de-la-Roche, créée en **1997**, cesse ses activités en 2006. À partir de **2015**, une partie des terres est remise en culture par des organismes dans le cadre de programmes de réinsertion sociale et de sécurité alimentaire.



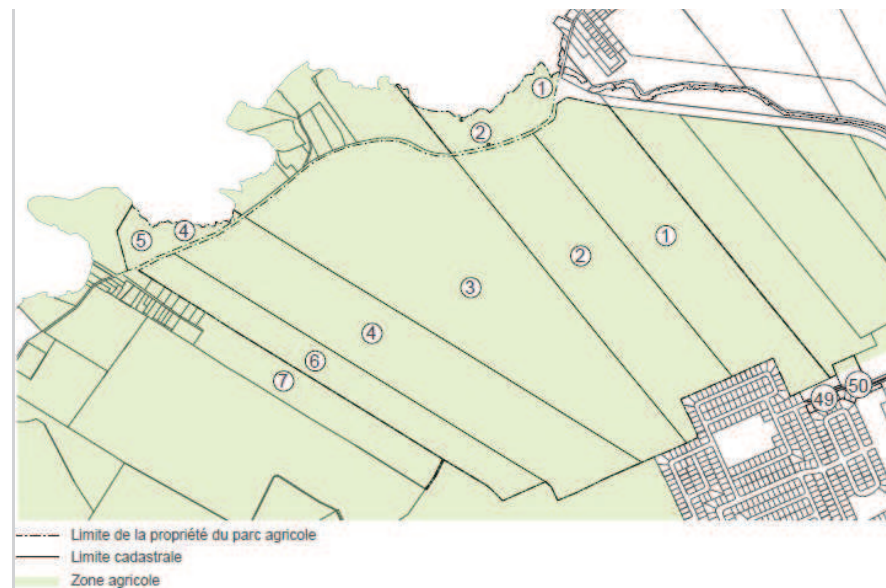
Plan de développement du parc agricole du Bois-de-la-Roche, 1994. Source : archives du Service des grands parcs.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

CHRONOLOGIE DU SITE

1663	Colonisation de l'île de Montréal devenue propriété des sulpiciens
1672	Concession du fief de Boisbriand, correspondant à l'actuel territoire de Senneville, à Michel Sidrac DuGué
1686	Construction d'un moulin à vent sur la pointe Abbott
1702-1703	Construction d'un poste de traite fortifié sur la pointe Abbott
1722	Fondation de la paroisse de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle et concession des premières terres
1740	Installation permanente des premiers colons sur les terres du fief de Senneville
1825	Construction de la maison Joseph-Lalonde
1836	Construction de la maison Eustache-Rouleau
1855	Sainte-Anne-de-Bellevue est relié au centre-ville de Montréal par le chemin de fer du Grand Tronc
1876	Louis-Joseph Forget épouse Maria Raymond
1886	Louis-Joseph Forget acquiert le lot 6 et fait construire une vaste maison, la grange-étable (qui sera agrandie par la suite) et quelques dépendances
1887	Construction de l'écurie du domaine qui sera agrandie par la suite
1891	Louis-Joseph Forget acquiert le lot 3 et la maison de la succession de Joseph Lalonde
1895	Senneville se détache de Sainte-Anne-de-Bellevue pour se constituer en village.
1896	Destruction par les flammes du manoir de Louis-Joseph Forget
1898	Achat d'une partie du lot 7 par Louis-Joseph Forget
1899	Achat du lot 5 par Louis-Joseph Forget
1899-1902	Construction du nouveau château et des divers bâtiments conçus par les Maxwell
vers 1902	Plan d'aménagement de la pointe Boyer par Todd, construction du caveau, du poulailler et de la porcherie
1904	Achat d'une partie du lot 4 par Louis-Joseph Forget
1905	Achat des lots 1 et 2
1908	Achat du reste du lot 4
1910	Ouverture de la rue Phillips
1911	Décès de Louis-Joseph Forget
1924	Incendie à la maison du fermier et reconstruction
1925	Décès de Maria Raymond, prise en charge de la propriété par Alice Loulou Forget, épouse de Waldo W. Skinner
1928	Construction de l'école de rang
1933	Construction de la maison des employés



Plan-clef des lots de la propriété du parc agricole. Source : Civiliti, 2016.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

CHRONOLOGIE DU SITE

1940	Disparition de la ferme du lot 2
1960	Acquisition de l'école de rang par la fiducie familiale des Forget
1962	Création de la Société Bois-de-la-Roche Inc. qui acquiert le domaine
1977	Décès d'Alice Loulou Skinner, début de l'abandon progressif des activités agricoles
1978	Inclusion du site à la zone agricole, ce qui protège sa vocation
1979	Dépot d'une première étude sur le Bois-de-la-Roche réalisée par l'écologiste Pierre Dansereau
1986	Vente de la pointe Forget et du château à un particulier (premier morcellement du domaine)
1987	Dépot du concept d'aménagement du Bois-de-la-Roche élaboré par Pierre Dansereau à l'Association du Parc agricole de Montréal
1991	Bois-de-la-Roche Inc. vend 190 hectares (excluant la pointe Boyer) et onze bâtiments à la Communauté urbaine de Montréal
1993	Démolition des bâtiments effondrés présents sur le site : le poulailler, la porcherie et la glacière
1995	Publication d'un plan directeur pour le développement d'un parc agricole
1997	Fondation de la Société pour le développement et la promotion du parc agricole du Bois-de-la-Roche (active jusqu'en 2006).
2002	Annexion du Village de Senneville à la Ville de Montréal
2004	Création des écoterritoires, dont ceux couvrant le Bois-de-la-Roche, dans le cadre de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels de la Ville de Montréal
2006	Autonomie retrouvée du territoire de Senneville qui reprend le nom de Municipalité de Village de Senneville
2008	Début des travaux de remise en état des terres (convention de partenariat avec D-3-Pierres)
2013	Travaux de drainage des terres agricoles
2015	Convention de partenariat avec D-3-Pierres et le Regroupement-Partage pour le projet Cultiver l'espoir qui permettra de contribuer à l'approvisionnement des banques alimentaires montréalaises en légumes frais. Mise en culture de quelques lots l'année suivante.
2016	Inventaires fauniques et floristiques du site

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR HISTORIQUE

La valeur HISTORIQUE du site du Bois-de-la-Roche repose sur:

1. la forte probabilité de son occupation par les Amérindiens qui fréquentent le site bien avant la période de contact avec la population française;

2. la capacité d'évoquer l'établissement de la colonie par la subdivision du territoire au pourtour de l'île de Montréal puis le long de chemins fondateurs en vastes lots destinés à l'agriculture à partir du XVIII^e siècle;

3. le rappel des pratiques agricoles de subsistance et des modes de vie qui leur sont associés et qui avaient cours partout sur l'île de Montréal jusqu'au début du XX^e siècle;

4. le rappel du mouvement de villégiature qui valorise un mode de vie sain par le contact avec la nature, l'air pur et les vues sur le paysage. La façon dont une élite financière montréalaise a occupé le territoire de l'ouest de l'île de Montréal, facile d'accès en raison du train, en y implantant des domaines de villégiature;



Les champs, friches, boisés et haies tracent encore un paysage ancien. Source : Civiliti, 2016.



Le four de la maison Eustache-Rouleau témoin exceptionnel d'un mode de vie ancien. Source : Caron, p. 87

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

1.1 les caractéristiques physiques de l'emplacement et sa localisation au confluent de la rivière des Outaouais, de la rivière des Prairies, qui en font un site propice à l'établissement amérindien

2.1 quelques vues ouvertes sur le rivage et le lac

2.2 le chemin de Senneville : son tracé sinueux, ses fossés, sa faible largeur

2.3 le parcellaire agricole d'origine, orienté perpendiculairement au lac, toujours lisible par le maintien de l'agriculture, les murets de pierre ou friches marquant les limites des terres

3.1 l'implantation des maisons et bâtiments de ferme à faible distance les uns des autres, et près du chemin

3.2 la maison Eustache-Rouleau et ses dépendances (notamment son four)

3.3 la maison Lalonde et ses dépendances

3.4 les vestiges des maisons primitives et de leurs dépendances associées

4.1 le château

4.2 l'aménagement paysager au pourtour du château, le mur de pierre, le portail d'entrée et l'allée

4.3 les vestiges de la chapelle (non confirmé)

4.4 les vestiges des serres

4.5 l'appartenance du Bois-de-la-Roche à un réseau de domaines destinés à la villégiature qui s'est déployé largement dans l'est de l'Amérique du Nord

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR HISTORIQUE (SUITE)



Le noyau du domaine agricole comprenant les principaux bâtiments de ferme. Source : Archives personnelles Mme Barbara Corbett Johnson, s.d., dans Lafontaine Soucy, 2016.

5. le rappel des pratiques agricoles des *gentlemen farmers* par l'établissement d'une ferme modèle qui, grâce au travail d'employés agricoles, contribue à l'évolution des pratiques et savoir-faire en agriculture, et dont l'excellence et le caractère d'innovation ont été soulignés par des prix;

6. la notoriété de Louis-Joseph Forget et Maria Raymond, parmi les rares francophones de l'époque à faire partie de l'élite économique canadienne, qui se sont fait connaître également pour leurs oeuvres philanthropiques, ainsi que la continuité de l'occupation du site par leurs descendants pendant plus d'un siècle;

7. le rappel de la mobilisation de citoyens, avec les héritiers Forget, autour du maintien d'un espace naturel en milieu urbain au courant des années 1970 et le développement du projet de l'écologiste Pierre Dansereau qui visait à insuffler une nouvelle vie au site.



Le chemin de Senneville avec le portail du château à gauche et l'intersection de la rue Phillips à droite. Source : Civiliti, 2015.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

5.1 les bâtiments de ferme : grange-étable, écurie, silos, caveau

5.2 les vestiges de bâtiments de ferme : atelier de mécanique, poulailler, porcherie, serres

5.3 les fermes numéro 1, 2, 3 et 4, les bâtiments ou vestiges associés

5.4 les infrastructures pour les employés et leurs familles : maison des employés, école, lotissement l'avenue Phillips et les maisons qu'on y trouve

6.1 la toponymie du site, l'un des seuls domaines avec un nom français dans le secteur

7.1 la propriété d'une partie du site par la Ville de Montréal et son statut de parc agricole

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR PAYSAGÈRE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La valeur PAYSAGÈRE du site du Bois-de-la-Roche repose sur:

1. le caractère ancien, intact, authentique d'un paysage humanisé qui offre un voyage dans le temps et donne l'impression d'être loin de la ville;

2. la qualité, la diversité et la rareté des vues offertes sur un panorama agricole et riverain depuis le chemin de Senneville, qui offre un contraste frappant avec l'environnement suburbain environnant;

3. la variété des échelles des paysages qui s'emboîtent les unes dans les autres et enrichissent l'expérience spatiale;

1.1 les champs encadrés par des bosquets ou murets de pierre qui en marquent les limites anciennes
1.2 la sinuosité du chemin Senneville évocateur d'un chemin ancien
1.3 la faible densité des constructions
1.4 l'unité architecturale des constructions adoptant des formes traditionnelles reconnaissables et des matériaux naturels tels que la pierre et le bois

2.1 la topographie vallonneuse
2.2 les vues ouvertes sur les champs, le lac et l'horizon
2.3 la faible densité des constructions

3.1 l'organisation des bâtiments de ferme autour d'une cour accompagnant la maison du fermier et l'école qui offrent une première expérience spatiale à l'échelle humaine
3.2 le domaine agricole (parc agricole du Bois-de-la-Roche) composé de trois fermes disposées le long du chemin de Senneville
3.3 le site du Bois-de-la-Roche qui comprend aussi l'avenue Phillips et le château d'un côté, le pont de la rivière à l'Orme (pont Rouge) et la pointe Boyer de l'autre
3.4 l'environnement de villégiature bourgeoise du village de Senneville composé de plusieurs domaines dans lequel s'inscrit le site du Bois-de-la-Roche



Les champs cultivés du Bois-de-la-Roche. Source : Civiliti, 2015.



La grange-étable depuis le chemin de Senneville. Source : Civiliti, 2015.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR PAYSAGÈRE (suite)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

6. L'agencement de composantes telles que l'eau, la terre, les roches, les arbres, les champs et les rives créant l'effet d'une mosaïque de paysages;



Un boisé participant à la mosaïque de paysages. Source : Civiliti, 2015.

7. l'agencement des bâtiments destinés à créer un effet de mise en scène;



L'implantation à angle de la maison des Employés participe à une mise en scène du paysage. Source : Civiliti, 2015.

8. la quiétude des lieux;

9. la notoriété des différents concepteurs d'aménagements paysagers ayant oeuvré sur le site, les architectes paysagistes Frederick Law Olmsted, John Charles Olmsted, Frederick Law Olmsted junior et Frederick Gage Todd.

6.1 les unités de paysage (UP) suivantes :
- les noyaux bâtis (1 et 2)
- les champs (3 et 8)
- les ensembles bâtis de la pointe Boyer (11) et de la rue Phillips (7)
- les friches (6, 13 et 15)
- les boisés (9 et 10)
- le ruisseau (14)
- la rive du lac (4 et 12)
- la pointe Forget (5)

7.1 l'implantation de la grange-étable et de l'écurie, en L, autour d'une cour traditionnelle à l'euro-péenne, à proximité de la maison du fermier

7.2 l'implantation pittoresque de la porcherie et du poulailler aux confins d'un parterre dégagé en rive

7.3 l'implantation à angle de la maison des employés, de manière à la rendre bien visible du chemin et à ouvrir le panorama vers le paysage agricole

8.1 le faible niveau de circulation routière

8.3 le lac des Deux Montagnes

8.4 la végétation abondante

8.2 le bruit du vent, de l'eau, des oiseaux et des animaux

9.1 des aménagements paysagers autour du château par les frères Olmsted (non relevé), les possibles traces de l'aménagement initial de Frederick G. Todd à la Pointe Boyer (non relevé).

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR ÉCOLOGIQUE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La valeur ÉCOLOGIQUE du site du Bois-de-la-Roche repose sur :



Plusieurs murets de pierre sèche participent à la composition d'un paysage humanisé. Source : Civiliti, 2015.

1. Une mosaïque de milieux naturels comprenant des friches, des milieux humides et des boisés. La juxtaposition de ces milieux au sein du territoire offrant une grande diversité d'habitats qui se traduit par la présence de nombreuses espèces fauniques et floristiques.

2. le fait que le territoire ait été peu perturbé par l'occupation humaine au fil du temps, en raison d'abord d'un mode de vie sain en contact avec la nature, puis d'un souhait des héritiers de conserver le site.

3. la présence de composantes découlant de l'occupation humaine du territoire et qui constituent des habitats pour certaines espèces.



L'embouchure de la rivière de l'Anse-à-l'Orme. Source : Civiliti, 2015.

1.1 plusieurs types de communautés végétales, dont des érablières à sucre, des friches herbacées, des érablières argentées humides etc.

1.2 douze espèces floristiques à statut particulier représentant 147 occurrences

1.3 une faune abondante dans tous les groupes fauniques (micromammifères, chauve-souris, moyenne et grande faune, avifaune)

1.4 la présence d'espèces fauniques à statut précaire (au niveau provincial et/ou fédéral) comme par exemple la chauve-souris cendrée et le goglu des prés

2.1 les rives naturelles, la topographie du territoire qui ne démontre aucun signe de perturbation significative contribuant aujourd'hui à retrouver des milieux naturels d'une grande valeur écologique

3.1 les champs en culture

3.2 les murets de pierre et charpentes de toits

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR ARCHITECTURALE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La valeur ARCHITECTURALE du site du BOIS-DE-LA-ROCHE repose sur :

1. l'ancienneté des maisons de ferme en pierre construites par Charles Brunet, qui témoignent de savoir-faire constructifs traditionnels et de modes de vie anciens;



La maison Eustache-Rouleau implantée près du chemin Senneville. Source : Denise Caron, 2015.

2. la qualité et l'unité stylistique des bâtiments de ferme de style Shingle, conçus par les architectes Edward et William Sutherland Maxwell;



L'entrée actuelle du caveau conçu par les frères Maxwell. Source : Civilliti, 2015.

3. le caractère unique du caveau dessiné par les architectes Edward et William Sutherland Maxwell pour la conservation des produits de la ferme ;

1.1 Les maisons Eustache-Rouleau et Joseph-Lalonde qui possèdent toutes deux un carré de pierre dégagant le niveau du rez-de-chaussée, un toit à deux versants (portant les traces de pignons découverts dans le cas de la maison Eustache-Rouleau), les éléments de charpente, les rythmes, formats et alignements des ouvertures originales, les portes et fenêtres en bois, la pierre de date, les pierres ornementales tels que corbeaux sculptés, et autres détails spécifiques à l'une ou l'autre des maisons tels que pierre d'évier, les étrippe-chats en fer, cloisons et finis intérieurs.

2.1 les volumes rectangulaires directement en lien avec l'espace extérieur, les proportions et la forme des toitures à croupe, les lucarnes et aérateurs, les parements de bois comportant de nombreuses fenêtres en bois, les éléments décoratifs, la quincaillerie (crochets et anneaux), les pigeonniers, ainsi que les éléments intérieurs liés aux usages originaux tels que stalles et revêtements de céramique

3.1 le vaste espace structural souterrain en brique massive, voûté, supporté par des colonnes d'acier, avec ses tirants, son allée centrale et ses deux larges portes d'accès

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR ARCHITECTURALE (SUITE)



La maison du fermier. Source : Civiliti, 2015.

4. l'intégration exceptionnelle des constructions de la première moitié du XX^e siècle, qui adoptent les préceptes régionalistes de Ramsay Traquair, architecte et professeur à l'université McGill, qui fait la promotion dans les années 1920-1930 des formes traditionnelles comme ancrage local à la production architecturale;

5. la notoriété des concepteurs, les architectes Edward et William Sutherland Maxwell;

6. L'authenticité des bâtiments;



La ferme dans son paysage. Civiliti, 2015.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

4.1 la maison du fermier et la maison des employés qui adoptent les formes et matériaux traditionnels : volume d'un étage et demi en moellons bruts avec toit à deux versants, percés d'ouvertures rectangulaires et agrémentés de châssis doubles à carreaux et de lucarnes. Une galerie couverte agrémente la façade de la maison des employés.
4.2 l'école qui adopte la forme d'un plan standard du ministère de l'Instruction publique, avec sa volumétrie rectangulaire à toit à deux versants, son parement de bois, son porche et ses hautes fenêtres.

5.1 les caractéristiques architecturales ou anciennes qui peuvent être documentées grâce aux plans d'origine des bâtiments déposés dans la collection d'architecture canadienne de l'université McGill.

6.1 la matérialité des composantes d'origine et leur patine

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR D'USAGE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La valeur D'USAGE du site du Bois-de-la-Roche repose sur :

1. la rareté des terres agricoles sur l'île de Montréal, particulièrement de cette grande dimension;
2. la continuité et l'ancienneté de l'usage de ce territoire voué à l'agriculture;
3. la capacité des bâtiments de ferme d'évoquer des pratiques agricoles pré-industrielles;

4. le caractère fonctionnel de l'aménagement et de la disposition des bâtiments de ferme et des chemins;

5. La diversité en un même lieu de plusieurs usages historiques ou d'anciennes manières de faire : horticulture, culture maraîchère, équitation, élevage, conservation des aliments, production d'électricité, pompage de l'eau;

6. La qualité d'espace de rassemblement de la cour encadrée par la grange-étable et l'écurie.

- 1.1 les activités agricoles déployées à grande échelle sur le site

- 2.1 les traces de l'ancienneté de l'usage agricole sur ces terres : murets de pierre, anciens bâtiments de ferme, limites perceptibles du parcellaire originaire, boisés, chemins agricoles et sentiers

- 3.1 l'organisation interne des bâtiments en fonction des dispositions des différentes parties qui font référence à la gestion des animaux, soit la nourriture, l'eau, la ventilation, l'éclairage naturel, l'évacuation des fumiers ainsi que les usages connexes tels que laiterie et salle de soin

- 4.1 les chemins dans leur diversité de largeur et d'encadrement (tels que les clôtures) en fonction des usages qu'ils relient

- 5.1 tous les bâtiments, instruments, outils, vestiges ou traces reliés à ces usages

- 6.1 l'implantation et l'échelle des constructions, leur qualité architecturale et leurs liens fonctionnels avec la cour, ainsi que leur visibilité depuis le chemin de Senneville



Activités agricoles. Source : Civiliti, 2015.



Source : Service des grands parcs, 1991, dans Lafontaine Soucy, 2016.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEURS DE COMMÉMORATION



L'espace commémoratif de la bataille du lac des Deux Montagnes. Source : Civiliti, 2015.

La valeur de COMMÉMORATION du site du Bois-de-la-Roche repose sur :

1. le fait qu'il ait été choisi comme lieu de commémoration en tant que lieu historique national du Canada :
 - de l'arrondissement historique de Senneville
 - la bataille du lac des Deux Montagnes (1689).

2. La volonté de marquer la mémoire exprimée par le maçon Charles Brunet lorsqu'il appose une pierre de date sur les maisons qu'il construit.



Pierre de date de la maison Eustache-Rouleau (décorée pour Noël). Source : Denise Caron, 2015.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- 1.1 selon la Commission des lieux et monuments historiques du Canada :
 - les grands domaines le long du chemin de Senneville, particulièrement ceux s'inspirant du mouvement Arts and Crafts comprenant des parcs paysagers pittoresques ainsi que les édifices conçus par Edward et William S. Maxwell, incidemment, l'ensemble du site du Bois-de-la Roche
 - les vues sur le lac des Deux Montagnes et le caractère rural du paysage entourant le lieu de commémoration marqué par une plaque

- 2.1 les pierres de dates apposées sur les maisons Eustache-Rouleau et Joseph-Lalonde par le maçon Charles Brunet

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR DOCUMENTAIRE



Pique-nique de Mme Skinner. Source, BAnQ, 1950, dans Lafontaine Soucy, 2016.



Équipements agricoles. Source : BAnQ, 1951, dans Lafontaine Soucy, 2016.

La valeur DOCUMENTAIRE du site du Bois-de-la-Roche repose sur :

1. la richesse et la diversité de son patrimoine archéologique qui témoigne des activités agricoles et de l'ancienneté de l'occupation pouvant remonter à des milliers d'années;
2. les fonds d'archives et les objets conservés dans les familles;
3. une tradition orale entourant l'histoire des lieux;

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

1.1 les ressources archéologiques liées aux activités agricoles et aux potentiels amérindiens

2.1 les plans, photos, cahiers de note, outils, etc.

3.1 les témoignages recueillis pour les fins de recherche auprès de descendants de la famille Forget, d'employés du domaine, de membres de Bois-de-la-Roche inc et de résidents de Senneville.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR ÉDUCATIVE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Pique nique du club de Shorthorn. Source : BAnQ, 1950 dans Lafontaine Soucy, 2016.

La valeur ÉDUCATIVE du site du Bois-de-la-Roche repose sur :

1. l'intégrité du domaine agricole tel qu'il était au moment de son exploitation par la famille de Louis-Joseph Forget;
2. l'authenticité des composantes et paysages en place;
3. l'appartenance du site du Bois-de-la-Roche à un réseau de lieux de villégiature agricole similaires, dont il est le plus éloquent représentant;
4. la valeur éducative déjà associée au site depuis longtemps.



La plupart des éléments caractéristiques du Bois-de-la-Roche sont visibles depuis le chemin de Senneville. Source : Ville de Montréal, 2011.

1.1 la diversité et la complémentarité des éléments qui participent à un écosystème fonctionnel et social propre à un mode de vie disparu (château, bâtiments agricole, dépendances, quartier, école, etc.)

2.1. les matériaux naturels tels que le bois et la pierre, leur agencement, leur patine

3.1 la visibilité du site depuis le chemin de Senneville

- 4.1 la présence d'une école sur le site
- 4.2 le lien possible (à documenter) entre cette ferme et des institutions d'enseignement et de recherche, notamment l'Université Laval dont Forget était donateur
- 4.3 les documents historiques permettant de documenter la valeur de modèle du site, sa réputation et ses visiteurs de marque

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

VALEUR SOCIALE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



LA MISSION

Le Parc agricole du Bois-de-la-Roche a pour mission de diffuser la contribution de l'agriculture québécoise à la société par la mise en valeur évolutive de son site en appliquant les concepts de l'écologie humaine.

Ses objectifs thématiques sont les suivants:

1. Assurer la pérennité de ce site agricole de valeur historique;
 - en perpétuant l'activité agricole sur l'île de Montréal,
 - en préservant des prototypes d'exploitations agricoles.
2. Présenter la contribution de l'agriculture à la société;
 - en soulignant son rôle historique dans l'évolution de la société
 - en démontrant son rôle dans les trois cadres du développement viable: société, écologie et économie.
3. Valoriser l'agriculture et ses principaux acteurs, les familles agricoles
 - en offrant l'expérience de l'acte agricole,
 - en soulignant l'interdisciplinarité de l'acte agricole.
4. Appliquer les concepts et les modèles de l'écologie humaine;
 - en appliquant les lois de l'écologie à l'activité humaine,
 - en proposant une lecture comparée des paysages naturels et modifiés.
5. Initier le public à la solidarité biologique;
 - en dénonçant les contradictions de l'espèce humaine,
 - en soulignant les capacités de l'imagination humaine,
 - en favorisant les occasions de partage et de responsabilité.

Le projet de parc agricole poursuit des objectifs de mise en valeur patrimoniale et reçoit l'appui des descendants de la famille



Activités agricoles à l'automne 2015. Source : Civiliti 2015.

La valeur SOCIALE du site du Bois-de-la-Roche repose sur :

1. un certain écosystème social, avec ses codes et son histoire, hérité de la famille Forget et de leurs employés, etc.
2. l'engagement des Forget, de leurs descendants et d'autres habitants de Senneville dans la sauvegarde du lieu
3. la remise en culture des terres par le biais d'un programme social qui impose une prise en charge commune dans un esprit communautaire.

1.1 les lieux de rencontre, de voisinage et de partage

2.1 la participation active de descendants de Louis-Joseph Forget et Maria Raymond au sein du conseil d'administration de Bois-de-la Roche Inc.

2.2 un appui et un engagement financier de descendants de la famille pour le projet du parc agricole de M. Dansereau

2.3 la conservation de nombreuses photos et artefacts de la vie familiale de Louis-Joseph Forget et Maria Raymond par leurs descendants

2.4 la vente du site à la Communauté urbaine de Montréal pour l'ouvrir au public

3.1 l'utilisation des terres pour la culture

3.2 la présence des ouvriers aux champs

3.3 les produits de la terre destinés aux familles dans le besoin

3.4 la proximité du milieu urbain

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU BOIS-DE-LA-ROCHE

Senneville

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants du groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 23 novembre 2016.

RÉFÉRENCE

CIVILITI. *Analyse paysagère : parc agricole Bois-de-la-Roche*. Montréal, Ville de Montréal, septembre 2016. 107 pages.

LAFONTAINE & SOUCY, ARCHITECTES. *Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du parc agricole du Bois-de-la-Roche*. Montréal, Ville de Montréal, octobre 2016. 169 pages.

CARON, Denise. *L'évolution historique de la ferme Eustache-Rouleau. Recherche documentaire préalable*. Montréal, Ville de Montréal, janvier 2016. 163 pages.

GROUPE DE TRAVAIL

Anne Desautels, chef de section ouest, Division gestion de l'entretien et des opérations, Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, Ville de Montréal

Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc., consultante pour le Village de Senneville

Martin Dubois, président Patri-Arch

Anne-Marie Dufour, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur et du territoire, Ville de Montréal

José Froment, conseillère en aménagement, Bureau du Mont-Royal, Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, Ville de Montréal

Benoît Girard, agronome, directeur général Ferme Bord-du-Lac

Jean-François Hallé, architecte, Bureau de projets d'aménagement, Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, Ville de Montréal

Luce Lafontaine, architecte, Lafontaine & Soucy Architectes

Marie Lafontaine, biologiste, Division stratégies, programmes et politiques, Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Marie-Geneviève Lavergne, archéologue, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal

Maude Pauzé, responsable du service d'urbanisme et inspection, Village de Senneville

Marianne Roy, résidente, arrière petite-fille de Marie Hermine Raymond dite Maria et du sénateur Louis-Joseph Forget

RÉDACTRICE

Anne-Marie Dufour, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Ville de Montréal